

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES

Avis de vacance d'emplois de directeur adjoint d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : SFHN2529755V

Sont vacants les emplois de directeur adjoint d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière suivants, publiés au *Journal officiel* de la République française en application des articles 8, 11 et 17 du décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière :

- centre hospitalier de Castelnaudary et EHPAD de Saissac (Aude), un emploi de directeur adjoint ;
- foyer départemental de l'enfance de Charente-Maritime (Charente-Maritime), un emploi de directeur adjoint ;
- EHPAD « Résidences Bellevue » de Bourges et les EHPAD « les Roses d'Argent » d'Argent-sur-Sauldre (Cher), un emploi de directeur adjoint en charge du pôle ressources humaines – qualité, gestion des risques et du pôle accompagnement des services et usagers ;
- centre hospitalier La Chartreuse (Côte-d'Or), un emploi de directeur des structures médico-sociales ;
- EPMS Belna (Côtes-d'Armor), un emploi de directeur adjoint en charge de la démarche qualité, du respect des droits des usagers, et assurant une direction déléguée sur le pôle personnes âgées et pôle enfance ;
- EPD Clairvivre (Dordogne), un emploi de directeur de l'offre hébergement accompagnement social ;
- dispositif d'accueil médico-éducatif à Vernouillet et dispositif d'accueil médico-éducatif à Champhol (Eure-et-Loir), un emploi de directeur adjoint du DAME « Les Bois du Seigneur » ;
- centre hospitalier des Pays de Morlaix et EHPAD de Mont le Roux à Huelgoat (Finistère), un emploi de directeur délégué ;
- centre hospitaliers d'Alès-Cévennes et de Pontails (Gard), un emploi de directeur adjoint dans le cadre d'une direction commune, en charge des EHPAD autonomes gérés par le centre hospitalier Alès-Cévennes ;
- centre hospitalier Saint-Pons de Thomières (Hérault), un emploi de directeur adjoint en charge des affaires générales et des ressources humaines ;
- centre hospitalier « Saint-Jacques » à Saint-Céré, centre hospitalier « Louis Conte » à Gramat et EHPAD « Résidence Les Consuls » à Martel (Lot), un emploi de directeur adjoint délégué de l'EHPAD de Martel ;
- centres hospitaliers d'Auxerre, d'Avallon, du Tonnerrois (Yonne) et de Clamecy (Nièvre) (Nièvre), un emploi de directeur délégué du site du centre hospitalier de Clamecy ;
- EHPAD de Pontvallain, EHPAD de Mansigné et EHPAD de Mayet (Sarthe), un emploi de directeur adjoint en charge de la gestion des achats publics, de la logistique, des travaux, de la qualité et des systèmes d'information ;
- centre hospitalier Alpes Léman à Contamine-sur-Arve, « Andrevetan » à La Roche sur Foron, hôpital départemental de Reignier, hôpital départemental Dufresne-Sommeiller à La Tour et EHPAD « Vivre Ensemble » à Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie), un emploi de directeur adjoint ;
- EPA Hélène KELLER (Seine-Maritime), un emploi de directeur adjoint en charge des fonctions support ;
- centre hospitalier du Rouvray à Sotteville-lès-Rouen et centre hospitalier du Bois Petit à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime), un emploi de directeur adjoint ;
- service départemental d'accueil d'urgence de l'enfance du département de Seine-et-Marne (pôles de Meaux, Rubelles et Provins) (Seine-et-Marne), deux emplois :
 - 1° Un emploi de directeur adjoint du pôle de Provins ;
 - 2° Un emploi de directeur adjoint du pôle de Rubelles ;
- EHPAD de Palaiseau, EHPAD de Sainte-Geneviève-des-Bois et SEGA (Service Essonnien du grand Age) à Morangis (direction commune) (Essonne), un emploi de directeur délégué de site.

Peuvent faire acte de candidature :

1. Les directeurs ou directrices d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ;

2. Les personnels inscrits sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2025 des personnels de direction des établissements énumérés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique (arrêté du 10 octobre 2024 portant inscription sur la liste d'aptitude au titre de l'année 2025 (tour extérieur des directeurs d'établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux) ;
3. Les fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A de niveau comparable au sens au sens de l'article L. 513-8 du code général de la fonction publique, dont le dossier se compose de :
 - une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille ;
 - la copie de la décision prononçant la nomination dans le corps ou cadre d'emplois actuel, ainsi que l'arrêté fixant l'échelonnement indiciaire de ce corps ;
 - la copie de la décision prononçant la première nomination dans le corps ou grade de l'emploi actuel ;
 - la copie de la dernière décision indiciaire.

Les fiches de poste sont à retrouver sur le site du CNG (<https://www.cng.sante.fr/directeurs/votre-carriere/publications-postes-mouvements>, rubrique « Directeurs d'établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux », sous-rubrique « Avis de vacances d'emplois des directeurs adjoints »).

Les candidats doivent adresser leur candidature visée par leur supérieur hiérarchique dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis, aux destinataires suivants :

- le chef des établissements de santé ou ils sont candidats (*curriculum vitae*, lettre de motivation, trois dernières fiches d'évaluation) ;
- le centre national de gestion par courrier à l'adresse suivante : cng-mobilite-d3s-da@sante.gouv.fr (*curriculum vitae*, lettre de motivation).

Un accusé de réception leur sera adressé.

Les candidatures si elles sont multiples, seront regroupées sur une seule lettre revêtue du visa du supérieur hiérarchique, et accompagnée d'un *curriculum vitae*.